

PROGRAMME D'ÉTUDES

Pose de systèmes intérieurs (DEP 5350)

Secteur de formation: Bâtiment et travaux publics



Équipe de production

Coordination

Christine Béliveau

Responsable de secteur de formation
Direction de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

Raymond Perreault

Enseignant
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

Jean-François Pouliot

Consultant en formation

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation et de
l'Enseignement supérieur

Mise en pages et édition

Sous la responsabilité du Secteur de l'éducation
préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire
du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
supérieur

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016

ISBN 978-2-550-76857-9 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-76858-6 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur remercie les personnes suivantes.

Milieu de l'éducation

David Chabot
Enseignant
Commission scolaire de la Capitale

Daniel Dionne
Enseignant
Commission scolaire des Chênes

Sophie Labonté
Directrice adjointe
Commission scolaire des Chênes

Edmond Morin
Enseignant
Commission scolaire de Montréal

Richard Payette
Enseignant
Commission scolaire de Montréal

Maxen Rousseau
Enseignant
Commission scolaire des Chênes

Patrick Tremblay
Enseignant
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

Milieu du travail

Yves Adam
Poseur de systèmes intérieurs
Centre de formation professionnelle de l'Outaouais

Laurent Belisle
Représentant
Association de la construction du Québec

Alexandre Bibeau
Poseur de systèmes intérieurs
Constructions Justriel, Laval

Patrick Charles
Conseiller en évaluation
Commission de la construction du Québec

Michel Couillard
Représentant
Association de la construction du Québec

Chantal Dubeau
Directrice, formation professionnelle
Commission de la construction du Québec

Daniel Gagnon
Poseur de systèmes intérieurs
Les systèmes intérieurs JTDN, Terrebonne

Jean Gauthier
Poseur de systèmes intérieurs
Les entreprises QuébecHaB, Québec

Nicolas Grenier
Représentant
Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec

Benito Mariano
Représentant
Association de la construction du Québec

Michael Nadeau
Représentant
Association des entrepreneurs en construction du Québec

Stéphane Pagé
Représentant
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction
(International)

Manon Paiement
Secrétaire
Commission de la construction du Québec

Pierre-Olivier Parent
Représentant
Confédération des syndicats nationaux-Construction

Gérald Picard
Représentant
Centrale des syndicats démocrates-Construction

Maxime Quirion
Poseur de systèmes intérieurs
Systèmes intérieurs M. Q., Saint-Mathieu-de-Beloeil

Normand Rajotte
Poseur de systèmes intérieurs
Division Acoustique de luxe, Montréal

Karine Rancourt
Conseillère en formation
Commission de la construction du Québec

Jérémie Kirouac
Poseur de systèmes intérieurs
Technique Acoustique (L.R.), Laval

Yanick Lejour
Poseur de systèmes intérieurs
Construction Michel Gagnon inc., Québec

Alain Major
Représentant
Syndicat québécois de la construction

Richard Rhéaume
Poseur de systèmes intérieurs
Expert AEC

Pierre Savard
Représentant
Fédération des travailleurs du Québec-Construction

Bernard Teasdale
Conseiller en formation
ASP Construction

Table des matières

Présentation du programme d'études professionnelles.....	1
Éléments constitutifs	1
Aspects de mise en œuvre	3
Synthèse du programme d'études	5
Première partie	
Buts du programme d'études	9
Intentions éducatives	10
Énoncés des compétences du programme d'études.....	11
Matrice des compétences	11
Harmonisation	13
Deuxième partie	
Compétences du programme d'études.....	15
Métier et formation	17
Santé et sécurité sur les chantiers de construction	19
Calculs de planification	21
Travaux de base en systèmes intérieurs	23
Plans et devis.....	27
Soufflage de murs et de cloisons	31
Moyens d'accès	35
Construction de cloisons	39
Construction de murs porteurs et non porteurs	43
Pose de plafonds suspendus en gypse ou en panneaux secs.....	47
Pose de plafonds acoustiques suspendus.....	51
Pose de plafonds spéciaux suspendus.....	55
Organismes de l'industrie de la construction	59

Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer un métier ou une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet à la travailleuse ou au travailleur de développer une polyvalence qui lui sera utile dans son cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches du métier ou de la profession ou encore à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique¹, les programmes d'études « comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives et les savoirs liés à chaque compétence. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

Éléments constitutifs

Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.).

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

¹ Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-33.3, article 461).

1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments-clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, la réalisation et la synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Savoirs liés

Les *savoirs liés à la compétence* sont fournis à titre indicatif. Les savoirs liés définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre et assurer l'évolution de la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et comprennent généralement des apprentissages en relation avec les connaissances, les habiletés, les attitudes, etc. Ils se rapportent aux principaux éléments de contenu à couvrir dans la formation.

Durée

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unités

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

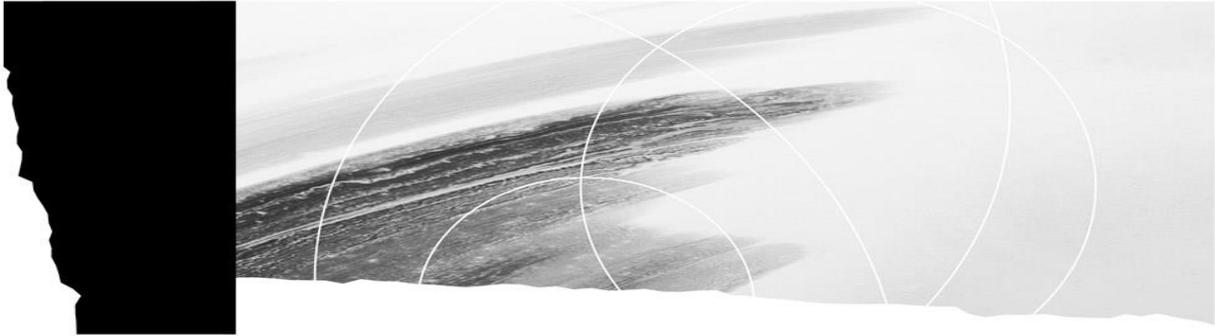
Aspects de mise en œuvre

Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, au moment de planifier et réaliser sa mise en œuvre, ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités, souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante, car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

Approche par compétences

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, réussir et progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires.



5350

Pose de systèmes intérieurs

Année d'approbation : 2016

Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	49
Nombre de compétences :	13
Durée totale :	735 heures

Pour être admis au programme d'études *Pose de systèmes intérieurs*, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.

OU

La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques dans des programmes d'études établis par la ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

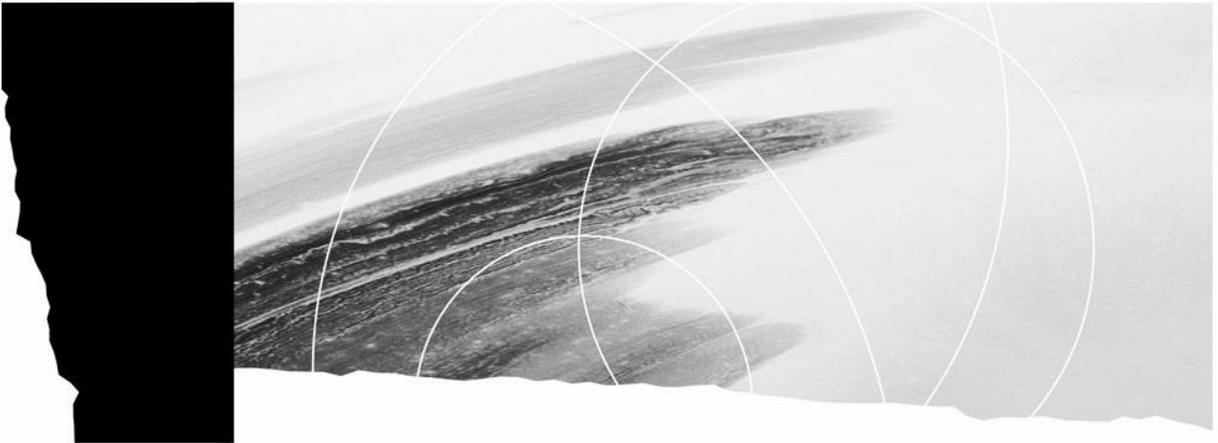
La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les cours de langue d'enseignement FRA-2102-2, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

La personne a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques dans des programmes d'études établis par la ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle afin d'obtenir les unités de 4^e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques dans des programmes d'études établis par la ministre.

La durée du programme d'études est de 735 heures. De ce nombre, 495 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 240, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en 13 compétences, dont la durée varie de 15 à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement et à l'enseignement correctif.

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Métier et formation	259701	1	15	1
Santé et sécurité sur les chantiers de construction	254992	2	30	2
Calculs de planification	259712	3	30	2
Travaux de base en systèmes intérieurs	259723	4	45	3
Plans et devis	259734	5	60	4
Soufflage de murs et de cloisons	259745	6	75	5
Moyens d'accès	259753	7	45	3
Construction de cloisons	259768	8	120	8
Construction de murs porteurs et non porteurs	259778	9	120	8
Pose de plafonds suspendus en gypse ou en panneaux secs	259785	10	75	5
Pose de plafonds acoustiques suspendus	259794	11	60	4
Pose de plafonds spéciaux suspendus	259803	12	45	3
Organismes de l'industrie de la construction	254991	13	15	1



Première partie

Buts du programme d'études

Intentions éducatives

Énoncés des compétences

Matrice des compétences

Harmonisation

Buts du programme d'études

Le programme d'études professionnelles *Pose de systèmes intérieurs* prépare à l'exercice du métier de poseur de systèmes intérieurs.

Ce métier s'exerce dans les quatre secteurs de la construction.

Les poseurs de systèmes intérieurs réalisent des travaux d'installation de colombages de métal pour des murs et des cloisons, d'installation de supports pour le montage et l'installation de plafonds, d'installation de carreaux (tuiles) acoustiques et de plafonds spéciaux. Ce sont aussi ces personnes qui assurent l'étanchéité des murs et des cloisons et effectuent la pose des panneaux de gypse ou d'autres types de panneaux secs sur des murs, des cloisons et des plafonds.

Dans le cadre de leur travail, les poseurs de systèmes intérieurs doivent relever de l'information dans les plans et devis, établir les niveaux et les hauteurs, tracer l'emplacement du système intérieur, installer les dispositifs de fixation et effectuer les travaux de préassemblage et de pose des systèmes intérieurs.

Depuis quelques années, de nouveaux matériaux et produits sont utilisés : structures autoportantes, lisses et sablières flexibles, suspensions parasismiques, systèmes pour plafonds spéciaux au design luxueux, etc. De plus, l'arrivée des niveaux laser, des outils pneumatiques et des pistolets de scellement ainsi que l'emploi de nouvel équipement d'accès (plateforme élévatrice, notamment) ont contribué à modifier les techniques de travail.

Le travail des poseurs de systèmes intérieurs demande une bonne endurance physique et la capacité de travailler en hauteur.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études *Pose de systèmes intérieurs* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qui sont associées à un métier;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.

- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d’adopter une attitude positive à l’égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Intentions éducatives

Le programme d’études professionnelles *Pose de systèmes intérieurs* vise à développer les attitudes et comportements suivants jugés indispensables à l’exercice du métier par les milieux de l’éducation et du travail :

- Développer la capacité de travailler en équipe.
- Susciter l’amour du métier et du travail bien fait.
- Encourager la ponctualité et l’assiduité.
- Promouvoir le développement durable et le recyclage des matériaux.

Énoncés des compétences du programme d'études

Liste des compétences

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction.
- Effectuer des calculs de planification.
- Effectuer des travaux de base en pose de systèmes intérieurs.
- Traiter de l'information liée à des plans et devis.
- Effectuer le soufflage de murs ou de cloisons.
- Utiliser de l'équipement d'accès.
- Construire des cloisons.
- Construire des murs porteurs et non porteurs.
- Poser des plafonds suspendus en gypse ou en panneaux secs.
- Poser des plafonds acoustiques suspendus.
- Poser des plafonds spéciaux suspendus.
- Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES

				COMPÉTENCES GÉNÉRALES							TOTAL		
				Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	Effectuer des calculs de planification	Effectuer des travaux de base en pose de systèmes intérieurs	Traiter de l'information liée à des plans et devis	Utiliser de l'équipement d'accès	Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction			
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES				1	2	3	4	5	7	13	240		
Numéro de la compétence				s	s	c	c	c	c	s			
Type d'objectif				15	30	30	45	60	45	15			
Durée (h)													
<i>Pose de systèmes intérieurs</i>													
Effectuer le soufflage de murs ou de cloisons				6	c	75	○	●	○	●	●	○	○
Construire des cloisons				8	c	120	○	●	○	●	●	●	○
Construire des murs porteurs et non porteurs				9	c	120	○	●	○	●	●	●	○
Poser des plafonds suspendus en gypse ou en panneaux secs				10	c	75	○	●	●	●	●	●	○
Poser des plafonds acoustiques suspendus				11	c	60	○	●	●	●	●	●	○
Poser des plafonds spéciaux suspendus				12	c	45	○	●	○	●	●	●	○
Durée de la formation						495						735	

Harmonisation

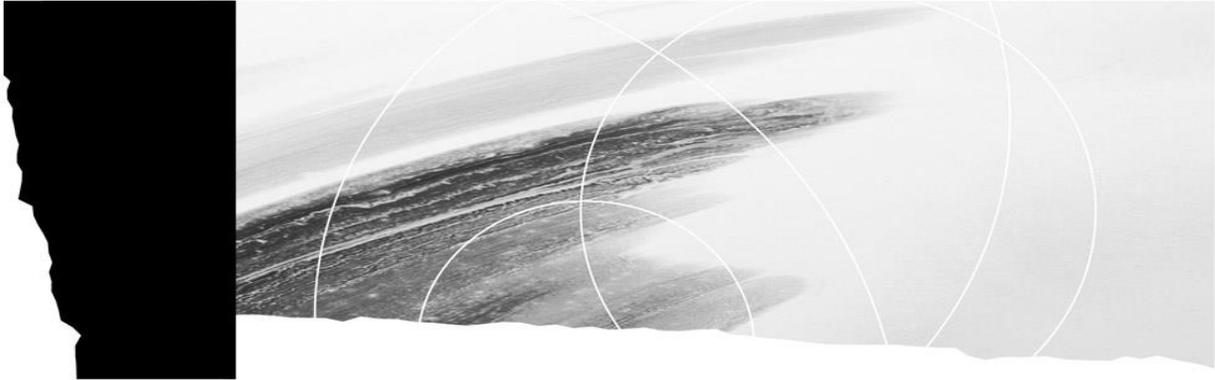
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Pose de systèmes intérieurs* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Pose de systèmes intérieurs*.



Deuxième partie

Compétences du programme d'études

Compétence 1 Durée 15 h Unité 1

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Éléments de la compétence

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le programme d'études.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine de la pose de systèmes intérieurs.
- S'informer sur la nature et les exigences du métier.
- S'informer sur la formation.
- Faire part de ses premières réactions quant au métier et à la formation.

Phase de réalisation

- Présenter les données recueillies lors de rencontres avec des spécialistes du métier et discuter de sa perception du métier : avantages, inconvénients, exigences.
- Discuter des habiletés, des aptitudes et des connaissances nécessaires pour exercer le métier.
- Discuter du programme d'études par rapport au métier.

Phase de synthèse

- Produire un rapport qui comporte :
 - un bilan de ses goûts et de ses aptitudes;
 - une évaluation de son orientation professionnelle, dans laquelle les aspects et les exigences du métier sont comparés avec ses goûts et ses aptitudes.

Conditions d'encadrement

- Favoriser un climat où chaque personne peut s'exprimer librement.
- Fournir la documentation pertinente.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Fournir aux élèves des outils leur permettant d'évaluer leur orientation professionnelle avec objectivité.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
- Présente sa perception du métier en faisant le lien avec les données recueillies.

Phase de réalisation

- Participe activement aux activités organisées.
- Exprime convenablement sa perception du programme d'études.
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour exercer le métier.

Phase de synthèse

- Produit un rapport qui comporte :
 - une présentation sommaire de ses goûts et de ses aptitudes;
 - des explications sur son orientation professionnelle, en établissant, de façon explicite, les liens demandés.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

Phase d'information

- Caractéristiques du marché du travail : perspectives d'emploi, conditions de travail, critères d'embauche et rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, etc.
- Nature et exigences du métier : types de tâches, responsabilités, éthique professionnelle, normes et réglementations, etc.

Phase de réalisation

- Caractéristiques et exigences de la formation : programme d'études, évaluation, sanction des études, somme de travail personnel, règlements, services aux élèves, horaire, etc.
- Liens des compétences du programme avec les tâches, les opérations, les connaissances et les habiletés.

Phase de synthèse

- Méthodes de présentation : notes, résumés et exposés.
- Bilan de ses forces et de ses faiblesses au regard des exigences du métier.
- Justification de son orientation professionnelle.

Compétence 2 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction.

Éléments de la compétence

- Développer une attitude responsable à l'égard des agresseurs de la santé et de la sécurité.
- Être consciente ou conscient de l'importance de respecter les normes et les règlements en matière de santé et de sécurité au travail.
- Reconnaître une situation dangereuse ou un comportement à risque et les mesures préventives applicables.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer des risques inhérents aux chantiers de construction.
- S'informer des normes et des règlements relatifs à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction.
- Se renseigner sur les mesures à prendre en cas d'urgence.
- Réfléchir à l'importance d'acquérir une compétence en matière de santé et de sécurité au travail.

Phase de réalisation

- Expérimenter des situations dans lesquelles il est nécessaire de prévenir les risques et d'éliminer les dangers au regard de l'environnement, des installations, de l'équipement et de la machinerie, du matériel et des outils, des sources d'énergie, etc.
- Participer à des activités permettant de reconnaître les risques liés au transport de charges ainsi qu'aux postures de travail contraignantes.
- Participer à des activités permettant de reconnaître les symboles et les signaux concernant la prévention des risques (produits dangereux, travaux routiers, transport de matières dangereuses, etc.).
- Comparer les comportements à risque observés sur un chantier de construction et dégager les principes fondamentaux d'un comportement sécuritaire.

Phase de synthèse

- Présenter un bilan contenant :
 - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises;
 - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail;
 - les objectifs et les moyens à prendre pour s'améliorer.

Conditions d'encadrement

- Fournir les sources d'information nécessaires.
- Inviter, le cas échéant, des personnes-ressources spécialisées dans certains aspects de la santé et de la sécurité au travail.
- Exploiter de façon optimale le matériel audiovisuel.
- Recourir de façon importante à des mises en situation représentatives de la réalité des chantiers de construction.
- Prévenir les gestes dangereux que pourraient faire les élèves au moment des simulations.
- Favoriser la participation de tous les élèves au moment des discussions.
- Guider la démarche d'évaluation des élèves en leur fournissant des outils (tel un questionnaire) pour faciliter l'analyse de leur expérience et la détermination de leurs objectifs.

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Décrit des avantages de respecter les normes et les règlements en matière de santé et de sécurité.

Phase de réalisation

- Participe avec sérieux aux activités proposées.
- Énonce des principes d'un comportement sécuritaire.
- Dresse une liste de risques liés aux chantiers de construction ainsi que de mesures préventives applicables.

Phase de synthèse

- Présente un bilan contenant :
 - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises;
 - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail;
 - les objectifs et les moyens à prendre pour préserver sa santé, sa sécurité et son intégrité physique, ainsi que celles des autres, sur un chantier de construction.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

Phase d'information

Importance de l'information relative à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction. Atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique les plus fréquentes sur les chantiers de construction. Sources d'information relatives à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction et repérage de l'information.

Rôles et responsabilités en matière de santé et de sécurité sur les chantiers de construction.

Cadre réglementaire relatif à la santé et à la sécurité. Avantages de respecter les normes et les règles de santé et de sécurité.

Prévention des maladies et des accidents.

Phases de réalisation et de synthèse

Risques inhérents au chantier lui-même et à l'exercice du métier. Mesures de prévention à appliquer en fonction des risques. Systèmes d'identification des matières dangereuses.

Compétence 3 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer des calculs de planification.

Contexte de réalisation

- À partir de mesures.
- À l'aide d'une calculatrice.

Éléments de la compétence

- 1 Exécuter des opérations de base.
- 2 Calculer des périmètres, des angles, des surfaces et des diagonales.
- 3 Calculer les quantités de matériaux nécessaires à la réalisation d'un ouvrage.

Critères de performance

- Utilisation et conversion justes des unités de mesure relatives aux systèmes impérial et international.
- Exactitude des calculs effectués sur des fractions et des nombres entiers.
- Choix approprié de la méthode de calcul.
- Utilisation juste de l'unité de mesure.
- Justesse du raisonnement.
- Utilisation appropriée de la règle de trois.
- Exactitude des quantités.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation appropriée de la calculatrice.
- Utilisation des formules mathématiques appropriées.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

- 1 Exécuter des opérations de base.
 - Application des opérations d'addition, de soustraction, de multiplication et de division sur des nombres entiers, décimaux et fractionnaires.
 - Application des opérations de conversion des nombres entiers et des nombres décimaux d'un système de mesure à un autre.
- 2 Calculer des périmètres, des angles, des surfaces et des diagonales.
 - Application des formules mathématiques servant à calculer le périmètre, la surface et la valeur des angles de différentes figures géométriques (carré, rectangle, triangle, cercle, hexagone, octogone, trapèze, etc.).
 - Application du théorème de Pythagore.

- 3 Calculer les quantités de matériaux nécessaires à la réalisation d'un ouvrage.
- Application des formules mathématiques et de la règle de trois pour calculer des quantités unitaires, linéaires et de surface.

Compétence 4 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer des travaux de base en pose de systèmes intérieurs.

Contexte de réalisation

- À partir de directives.
- À l'aide d'instruments de mesure (ruban à mesurer, équerres, niveaux laser et à bulle, etc.).
- À l'aide d'outillage manuel (pinces, marteaux, serre-joint en C blocable, etc.).
- À l'aide d'outils de coupe (scies, couteau universel, cisailles, grignoteuses, etc.).
- À l'aide d'outils servant à la fixation (perceuses, visseuses, pistolets de scellement, etc.).
- À l'aide d'escabeaux.
- À l'aide d'éléments de systèmes intérieurs.
- À l'aide d'éléments de fixation de différents types (vis à métaux, vis à revêtement, clous, balles, broches, etc.).
- À l'aide d'équipement de protection individuelle et collective.

Éléments de la compétence

- 1 Prendre connaissance du travail.
- 2 Établir des niveaux et des alignements.
- 3 Couper des matériaux.

Critères de performance

- Interprétation juste des directives.
- Relevé complet des matériaux et des éléments de fixation à utiliser.
- Choix approprié des niveaux à utiliser.
- Interprétation juste des données des instruments de mesure.
- Localisation précise du point de départ.
- Précision des marques.
- Vérification appropriée de l'état des matériaux.
- Choix et utilisation appropriés des outils de coupe.
- Mesure précise des matériaux à couper.
- Coupes précises et nettes.

- 4 Fixer mécaniquement des éléments.
 - Utilisation des éléments de fixation et des éléments de systèmes intérieurs appropriés.
 - Choix et utilisation appropriés des outils de fixation.
 - Solidité de la fixation.
 - Respect des exigences en ce qui a trait à l'utilisation du pistolet de scellement.

- 5 Terminer le travail.
 - Nettoyage et rangement corrects de l'outillage et des matériaux.
 - Propreté de l'aire de travail.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Positionnement approprié des escabeaux.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

- 1 Prendre connaissance du travail.
 - Importance du respect et de l'écoute des directives.
 - Types de matériaux de structure et de revêtement.
 - Éléments de fixation mécanique : clous et vis.

- 2 Établir des niveaux et des alignements.
 - Types et principaux usages des niveaux verticaux, horizontaux et latéraux.
 - Données des instruments de mesure par rapport à différents points de départ (point le plus haut du plancher ou point le plus bas du plafond).
 - Ordre et séquence d'utilisation des niveaux.
 - Importance de la précision des marques.

- 3 Couper des matériaux.
 - Inspection et positionnement des matériaux sur différentes surfaces de travail.
 - Outils de coupe de métal : cisailles, scie ronde, scie à tronçonner, etc.
 - Outils de coupe de revêtement : couteau à gypse, scies à gypse, toupies, etc.
 - Fonctionnement et consignes de sécurité relatives à l'utilisation de l'outillage.

- 4 Fixer mécaniquement des éléments.
 - Éléments de systèmes intérieurs, éléments de fixation, calibre des matériaux et types d'ancrages à utiliser.
 - Outils de fixation : visseuses, pistolet de scellement, marteau à percussion, etc.
 - Fonctionnement et consignes de sécurité concernant l'utilisation de l'outillage et des escabeaux.

5 Terminer le travail.

- Tri et rangement des matériaux inutilisés.
- Nettoyage, rangement de l'outillage et de l'équipement.
- Importance de la propreté des lieux.

Compétence 5 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Traiter de l'information liée à des plans et devis.

Contexte de réalisation

- À partir d'un jeu complet de plans et de devis.
- À partir de spécifications techniques, de croquis et de détails de construction.
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage (rubans à mesurer, cordeaux à craie, équerres laser et équerres de 24 pouces, etc.).

Éléments de la compétence

1 Rechercher des plans et devis.

Critères de performance

- Vérification appropriée de l'existence de mises à jour.
- Distinction juste des plans et devis de structure, d'architecture, de la mécanique du bâtiment et d'électricité.
- Interprétation juste du type d'information présente dans les plans et les devis.
- Choix du type de plan et de devis en fonction de la nature de l'information à consulter.

2 Relever de l'information dans des plans.

- Interprétation juste des systèmes de référence des plans.
- Interprétation juste des cotes et des échelles.
- Reconnaissance des symboles utilisés en fonction des exigences de construction.
- Reconnaissance des vues en plan, en élévation, de détail et en coupe.
- Liens pertinents entre les vues.
- Distinction juste des types de traits utilisés.
- Utilisation appropriée des axes de référence.

3 Relever de l'information sur des systèmes intérieurs.

- Choix approprié de la section du devis à consulter.
- Interprétation juste des spécifications techniques et des normes relativement aux matériaux et aux modes d'assemblage à utiliser.
- Interprétation juste des croquis et des détails de construction.
- Distinction juste des éléments du système intérieur.
- Repérage complet de la séquence d'installation des éléments du système.

- 4 Tracer les éléments d'un système intérieur sur une surface.
- Équerrage précis des lignes de référence.
 - Calcul précis de l'emplacement des éléments pour des mesures centre à centre, fini à fini et centre à fini.
 - Localisation précise des ouvertures.
 - Utilisation appropriée des conventions pour le traçage.
 - Utilisation appropriée des instruments de mesure et de traçage.
 - Vérification minutieuse du tracé.
 - Précision et clarté du tracé.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manipulation soignée des plans et devis.
- Rangement adéquat des plans et devis.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

- 1 Rechercher des plans et devis.
 - Importance des mises à jour.
 - Caractéristiques des plans et devis de structure, d'architecture, de la mécanique du bâtiment et d'électricité, et type d'information qu'ils contiennent.
- 2 Relever de l'information dans des plans.
 - Ordre de consultation des plans.
 - Signification des systèmes de référence, des cotes, des échelles, des symboles, des vues (en plan, en élévation, de détail et en coupe), des types de traits et des axes de référence par rapport à l'information recherchée.
- 3 Relever de l'information sur des systèmes intérieurs.
 - Importance du choix de la section du devis à consulter : généralités, produits et exécution.
 - Spécifications techniques relativement aux matériaux et aux modes d'assemblage à utiliser. Normes LEED, normes d'exécution, etc.
 - Information présente dans les croquis et les détails de construction.
 - Éléments des systèmes intérieurs : murs, cloisons et plafonds.
 - Signification des symboles et séquence d'installation des éléments du système.
- 4 Tracer les éléments d'un système intérieur sur une surface.
 - Équerrage des lignes de référence : axes alphabétiques et axes numériques.
 - Importance des mesures centre à centre, fini à fini et centre à fini.
 - Ouvertures de portes et de fenêtres.
 - Conventions de traçage pour l'emplacement des éléments de la structure métallique, instruments de mesure et de traçage.
 - Vérification des tracés à chacune des étapes de traçage.

Compétence 6 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer le soufflage de murs ou de cloisons.

Contexte de réalisation

- Pour des soufflages avec des lisses et des colombages, avec un système en J et en T, avec des fers en C et avec des profilés.
- À partir de plans, de devis et de directives.
- À l'aide de spécifications techniques.
- À l'aide d'éléments de structure, d'éléments de fixation, de gypse ou de lattis et d'éléments de finition.
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage.
- À l'aide d'outillage manuel, d'outils de coupe et d'outils de fixation.
- À l'aide d'équipement de manutention.
- À l'aide d'équipement de protection individuelle et collective.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail.

- Interprétation juste des directives.
- Interprétation juste des plans, des devis et des spécifications techniques du système intérieur.
- Choix approprié de l'outillage.
- Détermination correcte de l'ordre d'exécution des travaux.
- Coordination efficace des activités à accomplir avec les membres de l'équipe de travail et avec les autres corps de métier.

2 Participer à la mobilisation du chantier.

- Réception et tri appropriés du matériel.
- Sélection des quantités appropriées de matériaux.

3 Construire la structure du soufflage.

- Correction adéquate des surfaces.
- Coupe précise des éléments de structure.
- Mise en place précise des éléments de structure.
- Mise à niveau et équerrage précis des éléments de structure.
- Fixation mécanique correcte des éléments de structure.
- Mise en place solide des raidisseurs.

- 4 Installer le gypse ou les lattes.
- Coupe précise des panneaux.
 - Panneaux à l'équerre et alignés correctement.
 - Panneaux correctement placés en chevauchement ou en appui.
 - Décalage correct des joints verticaux.
 - Utilisation appropriée de l'équerre à gypse.
 - Fixation mécanique correcte des panneaux.
- 5 Effectuer la finition.
- Découpage précis des ouvertures.
 - Fixation mécanique correcte des trappes d'accès.
 - Insertion ou collage précis des moulures de finition.
- 6 Participer à la démobilisation du chantier.
- Nettoyage et rangement corrects de l'outillage et de l'équipement.
 - Propreté de l'aire de travail.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Protection correcte des ouvrages connexes.
- Solidité du système intérieur.
- Utilisation appropriée de l'outillage, des instruments de mesure et de traçage.
- Utilisation appropriée de l'équipement de manutention.
- Vérification minutieuse de la conformité des travaux.
- Minimisation des pertes.
- Respect des plans et devis.
- Respect des spécifications techniques.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

1 Planifier le travail.

- Importance du respect et de l'écoute des directives.
- Particularités des plans, des devis et des spécifications techniques du soufflage.
- Choix de l'outillage en fonction du type de soufflage.
- Ordre d'exécution des travaux en fonction du type de soufflage.

2 Participer à la mobilisation du chantier.

- Inventaire du matériel en fonction du type de soufflage à effectuer.
- Sélection et transport des quantités de matériaux en fonction des étapes.

3 Construire la structure du soufflage.

- Correction des surfaces d'appui sur une surface de béton et de blocs de béton.
- Utilisation des outils de coupe (voir la compétence 4).
- Utilisation des lisses et des colombages ou du système en J et en T en fonction de la hauteur et de l'espace disponibles.
- Utilisation des raidisseurs (fers) en C de 3/4 de pouce ou de 1 1/2 pouce pour le renforcement de la structure de soufflage.
- Mise à niveau verticale ou horizontale et équerrage des éléments de structure avec les niveaux laser.
- Types de profilés : fourrures, barres résilientes et moulures en Z et en J.
- Fixation mécanique des éléments de structure, dont les chambranles des ouvertures.
- Techniques d'installation des structures : à partir du point le plus haut, espacement des colombages, écharpes (pattes), étapes d'exécution, etc.

4 Installer le gypse ou les lattes.

- Types de panneaux : panneaux de gypse et autres types de panneaux secs de 1/2 pouce et de 5/8 de pouce (standards, ignifuges, hydrofuges, ultrarésistants, etc.).
- Méthodes d'installation des lattes : sens de la pose, avec des broches et avec des vis à tête évasée.
- Méthodes d'installation des panneaux selon les règles de l'art : équerre, niveau, joints croisés en alternance, etc.
- Utilisation de l'équerre à gypse, du couteau, de la scie à gypse et des cisailles à lattes.
- Ajustement de l'embout réglable de la visseuse.
- Fixation mécanique des panneaux et des lattes : espacement, enfoncement et longueur des vis.
- Dextérité, manipulation des vis et rapidité d'exécution.

5 Effectuer la finition.

- Types d'ouvertures : trappes d'accès, boîtes de sortie électrique ou de communication.
- Utilisation de la toupie à gypse.
- Fixation des trappes d'accès aux chambranles.
- Collage des coins de fer, des moulures en L et des joints de dilatation.
- Fixation mécanique de la moulure en J.

6 Participer à la démobilitation du chantier.

- Tri et rangement des matériaux inutilisés.
- Nettoyage, rangement de l'outillage et de l'équipement.
- Importance de la propreté des lieux.

Compétence 7 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Utiliser de l'équipement d'accès.

Contexte de réalisation

- À partir de plans et de directives.
- À l'aide d'éléments d'échafaudages fixes ou roulants, d'une nacelle et d'une plateforme élévatrice.
- À l'aide d'outillage manuel.
- Avec de l'équipement de protection individuelle et collective.

Éléments de la compétence

- 1 Planifier le travail.
- 2 Établir un périmètre de sécurité.
- 3 Préparer l'emplacement de l'équipement d'accès.
- 4 Assembler et démonter des échafaudages.

Critères de performance

- Interprétation juste des directives.
- Choix judicieux du type d'équipement d'accès.
- Repérage complet des obstacles et des dangers potentiels dans l'aire de travail.
- Mise en place correcte des dispositifs de sécurité.
- Dégagement correct des lieux.
- Relevé des indices d'affaissement du sol.
- Préparation convenable de l'assise.
- Choix approprié des cales.
- Interprétation juste du plan d'échafaudage.
- Établissement correct de la liste des éléments d'échafaudage nécessaires.
- Alignement et mise à niveau convenables des éléments d'échafaudage.
- Installation correcte des ancrages.
- Installation correcte des moyens d'accès.
- Coordination efficace du travail avec les autres membres de l'équipe.
- Vérification systématique de l'échafaudage en cours d'installation et à la fin de l'installation.
- Respect des étapes et des procédures d'assemblage et de démontage des éléments.

- 5 Se servir d'une nacelle et d'une plateforme de travail élévatrice.
- Vérification systématique des éléments mécaniques de la nacelle ou de la plateforme.
 - Vérification systématique des dispositifs de sécurité de la nacelle ou de la plateforme.
 - Manœuvres précises et conformes aux normes du fabricant.
 - Utilisation appropriée des commandes.
 - Positionnement adéquat de la nacelle ou de la plateforme.
 - Respect des procédures de démarrage et d'arrêt.
 - Respect des exigences en ce qui a trait à l'utilisation d'une nacelle et d'une plateforme.
- 6 Terminer le travail.
- Enlèvement complet des dispositifs de sécurité.
 - Nettoyage correct de l'équipement d'accès.
 - Rangement correct des éléments d'échafaudage.
 - Propreté des lieux.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'attitudes et de comportements de prudence.
- Utilisation appropriée de l'outillage.
- Respect des capacités de charge.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

1 Planifier le travail.

- Choix du type d'équipement d'accès en fonction de la hauteur, de la portée, de l'espace, des accès, etc.

2 Établir un périmètre de sécurité.

- Sources de danger (chute, lignes électriques, vent, etc.), obstacles et risques potentiels dans l'aire de travail : endroit restreint, espace clos, encombrement des lieux, etc.
- Mesures de sécurité et dispositifs à mettre en place : cônes, ruban, panneaux de signalisation, etc.

3 Préparer l'emplacement de l'équipement d'accès.

- Capacité portante des sols.
- Choix de l'emplacement en fonction des obstacles aériens, de l'encombrement, etc.
- Types d'assises et de cales.

4 Assembler et démonter des échafaudages.

- Types d'échafaudages et composants : échafaudage mobile pliable, échafaudage à cadre métallique et échafaudage à tubes et raccords.
- Plan d'érection, procédures de montage et de démontage.
- Utilisation des câbles et de sangles avec anneau en D.
- Installation des moyens d'accès (escaliers, paliers et moyens de protection).
- Méthodes d'ancrage et de contreventement.
- Inspection de l'installation et des différents composants.
- Manœuvres de déplacement des échafaudages mobiles pliables.

5 Se servir d'une nacelle et d'une plateforme de travail élévatrice.

- Inspection et vérification des composants hydrauliques, du câblage, etc.
- Caractéristiques et usages d'une nacelle et d'une plateforme de travail élévatrice.
- Rayon d'action, positionnement, techniques d'utilisation et normes du fabricant.

6 Terminer le travail.

- Importance du rangement et de la propreté.
- Rangement de l'équipement d'accès : fermeture de l'alimentation électrique, fermeture des réservoirs de carburant, chargement des accumulateurs, etc.

Compétence 8 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Construire des cloisons.

Contexte de réalisation

- Pour des cloisons intérieures simples, mitoyennes, suspendues, ignifuges, insonorisées, amovibles, doubles, cintrées et de puits mécaniques.
- À partir de plans, de devis et de directives.
- À l'aide de spécifications techniques.
- À l'aide d'éléments de structure, d'éléments de fixation, d'éléments d'isolation, de panneaux secs et d'éléments de finition.
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage.
- À l'aide d'outillage manuel, d'outils de coupe et d'outils de fixation.
- À l'aide d'équipement de manutention et d'accès.
- À l'aide d'équipement de protection individuelle et collective.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail.

Critères de performance

- Interprétation juste des directives.
- Interprétation juste des plans, des devis et des spécifications techniques du système intérieur.
- Choix approprié de l'outillage et de l'équipement d'accès.
- Détermination correcte de l'ordre d'exécution des travaux.
- Coordination efficace des activités à accomplir avec les membres de l'équipe de travail et avec les autres corps de métier.

2 Participer à la mobilisation du chantier.

- Préparation correcte de l'équipement d'accès.
- Réception et tri appropriés des matériaux.
- Sélection des quantités appropriées de matériaux.

- 3 Construire une structure droite ou cintrée.
 - Correction adéquate des surfaces.
 - Cadrages en une pièce à l'équerre et de niveau.
 - Mise en place précise des lisses, des colombages ou des systèmes de puits mécaniques.
 - Coupe précise des éléments de structure.
 - Mise en place du calfeutrant et des bandes d'étanchéité appropriés.
 - Mise à niveau et équerrage précis des éléments de structure.
 - Fixation mécanique correcte des éléments de structure.
 - Mise en place solide des raidisseurs et des barres résilientes.
 - Mise en place correcte d'un fond de vissage et des éléments d'isolation.

- 4 Poser le revêtement intérieur.
 - Coupe précise des panneaux.
 - Cintrage correct des panneaux.
 - Panneaux à l'équerre, alignés et appuyés correctement entre eux.
 - Décalage correct des joints verticaux.
 - Utilisation appropriée de l'équerre à gypse.
 - Fixation mécanique ou collage corrects des panneaux.

- 5 Effectuer la finition.
 - Découpage précis des ouvertures.
 - Insertion ou collage précis des moulures de finition.
 - Installation précise et correcte des joints de dilatation.
 - Cadrages en trois pièces à l'équerre et de niveau.

- 6 Participer à la démobilisation du chantier.
 - Nettoyage et rangement corrects de l'outillage et de l'équipement.
 - Propreté de l'aire de travail.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Protection correcte des ouvrages connexes.
- Solidité du système intérieur.
- Utilisation appropriée de l'outillage, des instruments de mesure et de traçage.
- Utilisation appropriée de l'équipement de manutention et de l'équipement d'accès.
- Vérification minutieuse de la conformité des travaux.
- Minimisation des pertes.
- Respect des plans et devis.
- Respect des spécifications techniques.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

1 Planifier le travail.

- Importance du respect et de l'écoute des directives.
- Particularités des plans, des devis et des spécifications techniques pour la construction de cloisons.
- Choix de l'outillage et de l'équipement d'accès en fonction du type de cloison.
- Ordre d'exécution des travaux en fonction du type de cloison.

2 Participer à la mobilisation du chantier.

- Préparation de l'équipement d'accès (voir la compétence 7).
- Inventaire du matériel en fonction du type de cloisons à construire.
- Sélection et transport des quantités de matériaux en fonction des étapes.

3 Construire une structure droite ou cintrée.

- Correction des surfaces d'appui sur une surface de béton et en acier.
- Fixation mécanique du cadrage en une pièce à partir du point le plus haut du plancher et utilisation du plomb à croix laser.
- Utilisation des lisses droites ou flexibles, des colombages ou du système de puits mécanique en fonction des plans (cloison type) et des devis.
- Utilisation des outils de coupe (voir la compétence 4).
- Application des calfeutnants acoustique et ignifuge et des bandes d'étanchéité.
- Mise à niveau verticale ou horizontale et équerrage des éléments de structure avec les niveaux laser.
- Fixation mécanique des éléments de structure, dont les chambranles des ouvertures.
- Utilisation des raidisseurs (fers) en C de 1 1/2 pouce et des barres résilientes pour le renforcement de la structure de cloison.
- Techniques d'installation des structures : à partir du point le plus haut, espacement des colombages, étapes d'exécution, rayon des lisses flexibles, etc.
- Fond de vissage et éléments d'isolation coupés à la bonne dimension et non compressés.

4 Poser le revêtement intérieur.

- Panneaux de gypse et autres types de panneaux secs 1/4 ou 3/8 pouce flexibles, 1/2, 5/8, 3/4 et 1 pouce (standards, ignifuges, hydrofuges, ultrarésistants, etc.).
- Méthodes de cintrage et de collage en fonction du type de panneau.
- Méthodes d'installation selon les règles de l'art : équerre, niveau, joints croisés en alternance, assemblage des cloisons amovibles, etc.
- Utilisation de l'équerre à gypse, du couteau et de la scie à gypse.
- Ajustement de l'embout réglable de la visseuse.
- Fixation mécanique des panneaux : espacement, enfoncement et longueur des vis.
- Dextérité, manipulation des vis et rapidité d'exécution.

5 Effectuer la finition.

- Types d'ouvertures : trappes d'accès, boîtes de sortie électrique ou de communication.
- Utilisation de la toupie à gypse.
- Fixation des trappes d'accès aux chambranles.
- Collage des coins de fer, des moulures en L et des joints de dilatation.
- Fixation mécanique de la moulure en J.
- Fixation mécanique du cadrage en trois pièces à partir du point le plus haut du plancher et utilisation du plomb à croix laser.

6 Participer à la démobilitation du chantier.

- Tri et rangement des matériaux inutilisés.
- Entreposage de l'équipement d'accès.
- Nettoyage, rangement de l'outillage et de l'équipement.
- Importance de la propreté des lieux.

Compétence 9 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Construire des murs porteurs et non porteurs.

Contexte de réalisation

- Pour des murs extérieurs et des parapets.
- En acier lourd et en acier autoportant.
- À partir de plans, de devis et de directives.
- À l'aide de spécifications techniques.
- À l'aide d'éléments de structure, d'éléments de fixation autoperçants, de panneaux secs de revêtement extérieur et d'éléments de finition.
- À l'aide de produits d'étanchéité (pare-air, pare-vapeur, isolants thermiques, calfeutrants, etc.).
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage.
- À l'aide d'outillage manuel, d'outils de coupe et d'outils de fixation.
- À l'aide d'outillage spécialisé pour l'acier lourd (visseuse à percussion, visseuse à tarauder, rectifieuse à métal, scie à métaux, poste de soudage SMAW ou GMAW, etc.).
- À l'aide d'équipement de manutention et d'accès.
- À l'aide d'équipement de protection individuelle et collective.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail.

Critères de performance

- Interprétation juste des directives.
- Interprétation juste des plans, des devis et des spécifications techniques du système intérieur.
- Choix approprié de l'outillage et de l'équipement d'accès.
- Détermination correcte de l'ordre d'exécution des travaux.
- Coordination efficace des activités à accomplir avec les membres de l'équipe de travail et avec les autres corps de métier.

2 Participer à la mobilisation du chantier.

- Préparation correcte de l'équipement d'accès.
- Réception et tri appropriés des matériaux.
- Sélection des quantités appropriées de matériaux.

- 3 Construire la structure.
- Correction adéquate des surfaces.
 - Cadrages en une pièce à l'équerre et de niveau.
 - Mise en place précise des lisses, des colombages, des raidisseurs et des fourrures.
 - Coupe précise des éléments de structure.
 - Mise en place des bandes d'étanchéité appropriées.
 - Mise à niveau et équerrage précis des éléments de structure et des ouvertures extérieures.
 - Fixation mécanique ou pointage corrects des éléments de structure et des ouvertures extérieures.
 - Mise en place ou fixation mécanique correctes des ancrages pour les finis extérieurs de maçonnerie.
- 4 Poser le revêtement extérieur.
- Insertion correcte des moulures de jonction.
 - Coupe précise des panneaux.
 - Panneaux à l'équerre, alignés horizontalement et appuyés correctement entre eux.
 - Décalage correct des joints verticaux.
 - Utilisation appropriée de l'équerre à gypse.
 - Fixation mécanique correcte des panneaux.
 - Mise en place étanche de l'isolant thermique et du pare-air.
- 5 Effectuer la finition.
- Découpage précis des ouvertures.
 - Insertion précise des moulures de finition.
 - Mise en place correcte du pare-vapeur et du calfeutrant.
- 6 Participer à la démobilitation du chantier.
- Nettoyage et rangement corrects de l'outillage et de l'équipement.
 - Propreté de l'aire de travail.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Solidité du système intérieur.
- Utilisation appropriée de l'outillage, des instruments de mesure et de traçage.
- Utilisation appropriée de l'équipement de manutention et de l'équipement d'accès.
- Installation précise et correcte des joints de dilatation
- Vérification minutieuse de la conformité des travaux.
- Minimisation des pertes.
- Respect des plans et devis.
- Respect des spécifications techniques.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

1 Planifier le travail.

- Importance du respect et de l'écoute des directives.
- Particularités des plans de structure et d'architecture, des devis et des spécifications techniques pour la construction des murs.
- Choix de l'outillage et de l'équipement d'accès en fonction du type de mur.
- Ordre d'exécution des travaux en fonction du type de mur.

2 Participer à la mobilisation du chantier.

- Préparation de l'équipement d'accès et établissement de périmètres de sécurité (voir la compétence 7).
- Inventaire du matériel en fonction du type de murs à construire.
- Sélection et transport des quantités de matériaux en fonction des étapes.

3 Construire la structure.

- Correction des surfaces d'appui sur une surface de béton et en acier.
- Fixation mécanique du cadrage en une pièce avec bris thermique à partir du point le plus haut du plancher et utilisation du niveau laser.
- Utilisation des lisses et des colombages en acier lourd et en acier autoportant, des raidisseurs et des fourrures en fonction des plans (mur type) et des devis.
- Utilisation des outils de coupe (voir la compétence 4).
- Application des bandes d'étanchéité.
- Mise à niveau verticale ou horizontale et équerrage des éléments de structure et des ouvertures extérieures avec les niveaux laser.
- Fixation mécanique ou pointage (SMAW et GMAW) des éléments de structure.
- Fixation mécanique des différents types d'ancrages pour les finis extérieurs de maçonnerie.
- Techniques d'installation des murs et des parapets : à partir du point le plus haut, espacement des colombages, étapes d'exécution, etc.

4 Poser le revêtement extérieur.

- Panneaux de gypse et autres types de panneaux secs de 1/2 pouce et de 5/8 de pouce en fibrociment, en mat de fibre de verre, à noyau traité, etc.
- Fixation mécanique des moulures de jonction : joints de dilatation et moulures en J.
- Méthodes d'installation selon les règles de l'art : équerre, niveau, joints croisés en alternance, etc.
- Utilisation de l'équerre à gypse, du couteau et de la scie à gypse.
- Ajustement de l'embout réglable de la visseuse.
- Fixation mécanique des panneaux : espacement, enfoncement et longueur des vis.
- Isolant thermique coupé à la bonne dimension et non compressé et pare-air posé de façon étanche.
- Dextérité, manipulation des vis et rapidité d'exécution.

5 Effectuer la finition.

- Types d'ouvertures : boîtes de sortie électrique, sorties de la mécanique du bâtiment, etc.
- Utilisation de la toupie à gypse.
- Collage des coins de fer et des joints de dilatation en vue de la pose des revêtements acryliques (fibrociment).
- Mise en place du pare-vapeur par collage et par fixation mécanique.
- Application de calfeutnants extérieurs.

6 Participer à la démobilitation du chantier.

- Enlèvement du périmètre de sécurité.
- Tri et rangement des matériaux inutilisés.
- Entreposage de l'équipement d'accès.
- Nettoyage, rangement de l'outillage et de l'équipement.
- Importance de la propreté des lieux.

Compétence 10 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Poser des plafonds suspendus en gypse ou en panneaux secs.

Contexte de réalisation

- Pour des plafonds suspendus avec des structures standards et en T inversé.
- À partir de plans, de devis et de directives.
- À l'aide de spécifications techniques.
- À l'aide d'éléments de structure, d'éléments de fixation, de gypse ou de panneaux secs et d'éléments de finition.
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage.
- À l'aide d'outillage manuel, d'outils de coupe et d'outils de fixation.
- À l'aide de dispositifs de levage et d'équipement de manutention et d'accès.
- À l'aide d'équipement de protection individuelle et collective.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail.

Critères de performance

- Interprétation juste des directives.
- Interprétation juste des plans, des devis et des spécifications techniques du système intérieur.
- Choix approprié de l'outillage et de l'équipement d'accès.
- Détermination correcte de l'ordre d'exécution des travaux.
- Coordination efficace des activités à accomplir avec les membres de l'équipe de travail et avec les autres corps de métier.

2 Participer à la mobilisation du chantier.

- Préparation correcte de l'équipement d'accès.
- Réception et tri appropriés des matériaux.
- Sélection des quantités appropriées de matériaux.

- 3 Poser les dispositifs de suspension.
 - Détermination précise des hauteurs de plafond.
 - Coupe précise de la moulure du périmètre.
 - Fixation mécanique correcte de la moulure du périmètre.
 - Division correcte de la surface du plafond.
 - Utilisation appropriée d'une méthode d'ancrage avec pistolet de scellement ou avec marteau à percussion.
 - Fabrication et installation correctes des structures de contournement.
 - Emplacement correct des dispositifs de suspension.
 - Respect des techniques d'attachage.

- 4 Construire la structure du plafond suspendu.
 - Positionnement précis et à l'équerre des lignes de repère.
 - Coupe précise des éléments d'ossature.
 - Alignement précis des éléments d'ossature avec les lignes de repère.
 - Fixation mécanique correcte des éléments porteurs aux extrémités et aux dispositifs de suspension.
 - Attachage correct des éléments secondaires aux éléments principaux.
 - Respect des techniques d'installation des structures.

- 5 Installer le gypse ou les panneaux secs.
 - Coupe précise des panneaux.
 - Panneaux à l'équerre, alignés et appuyés correctement entre eux.
 - Décalage correct des joints horizontaux.
 - Utilisation appropriée de l'équerre à gypse et des dispositifs de levage.
 - Fixation mécanique correcte des panneaux.

- 6 Effectuer la finition.
 - Découpage précis des ouvertures.
 - Fixation mécanique correcte des trappes d'accès.

- 7 Participer à la démobilitation du chantier.
 - Nettoyage et rangement corrects de l'outillage et de l'équipement.
 - Propreté de l'aire de travail.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Protection correcte des ouvrages connexes.
- Solidité du système intérieur.
- Utilisation appropriée de l'outillage, des instruments de mesure et de traçage.
- Utilisation appropriée de l'équipement de manutention et de l'équipement d'accès.
- Vérification minutieuse de la conformité des travaux.
- Minimisation des pertes.
- Respect des plans et devis.
- Respect des spécifications techniques.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

1 Planifier le travail.

- Importance du respect et de l'écoute des directives.
- Particularités des plans, des devis et des spécifications techniques pour les plafonds suspendus en gypse ou en panneaux secs.
- Choix de l'outillage et de l'équipement d'accès en fonction du type de plafond suspendu en gypse ou en panneaux secs.
- Ordre d'exécution des travaux en fonction du type de plafond suspendu en gypse ou en panneaux secs.

2 Participer à la mobilisation du chantier.

- Préparation de l'équipement d'accès (voir la compétence 7).
- Inventaire du matériel en fonction du type de plafond à poser.
- Sélection et transport des quantités de matériaux en fonction des étapes.

3 Poser les dispositifs de suspension.

- Détermination des hauteurs de plafond par rapport au plan, aux finis des planchers, au point le plus haut du plancher et utilisation du niveau laser rotatif.
- Utilisation des outils de coupe (voir la compétence 4).
- Fixation mécanique et utilisation des moulures du périmètre en L.
- Division de la surface du plafond, localisation des composants d'électricité et de la mécanique du bâtiment et opérations mathématiques.
- Méthode d'ancrage avec pistolet de scellement ou avec marteau à percussion (voir la compétence 4).
- Fabrication des structures de contournement avec des profilés.
- Dispositifs de suspension, techniques d'attachage, vérification de la solidité et ajustement de la hauteur.

4 Construire la structure du plafond suspendu.

- Marquage de lignes de repère et du point de départ.
- Utilisation des outils de coupe (voir la compétence 4).
- Éléments d'ossature : structures standards et types de systèmes en T inversé.
- Alignement avec les niveaux laser rotatifs.
- Fixation mécanique des éléments porteurs (fer en C et T principal) aux extrémités et aux dispositifs de suspension.
- Attachage des éléments secondaires (fourrures de 7/8 de pouce et T secondaire) aux éléments principaux.
- Techniques d'attachage des broches de calibre 9, 12 ou 18.

5 Installer le gypse ou les panneaux secs.

- Types de panneaux : panneaux de gypse et autres types de panneaux secs de 1/2 pouce et de 5/8 de pouce (standards, ignifuges et hydrofuges).
- Méthodes d'utilisation du support de levage pour panneaux.
- Méthodes d'installation des panneaux selon les règles de l'art : équerre, niveau, joints croisés en alternance, etc.
- Utilisation de l'équerre à gypse, du couteau et de la scie à gypse.
- Ajustement de l'embout réglable de la visseuse.
- Fixation mécanique des panneaux : espacement, enfoncement et longueur des vis.
- Dextérité, manipulation des vis et rapidité d'exécution.

6 Effectuer la finition.

- Types d'ouvertures : trappes d'accès, boîtes de sortie électrique ou de communication et sorties de la mécanique du bâtiment.
- Utilisation de la toupie à gypse.
- Fixation des trappes d'accès aux cadres métalliques.

7 Participer à la démobilitation du chantier.

- Tri et rangement des matériaux inutilisés.
- Entreposage de l'équipement d'accès.
- Nettoyage, rangement de l'outillage et de l'équipement.
- Importance de la propreté des lieux.

Compétence 11 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Poser des plafonds acoustiques suspendus.

Contexte de réalisation

- À partir de plans, de devis et de directives.
- À l'aide de spécifications techniques.
- À l'aide d'éléments de structure en T inversé, d'accessoires parasismiques, d'éléments de fixation, de carreaux (tuiles) acoustiques ou autres.
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage.
- À l'aide d'outillage manuel, d'outils de coupe et d'outils de fixation.
- À l'aide d'équipement de manutention et d'accès.
- À l'aide d'équipement de protection individuelle et collective.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail.

Critères de performance

- Interprétation juste des directives.
- Interprétation juste des plans, des devis et des spécifications techniques du système intérieur.
- Choix approprié de l'outillage et de l'équipement d'accès.
- Détermination correcte de l'ordre d'exécution des travaux.
- Coordination efficace des activités à accomplir avec les membres de l'équipe de travail et avec les autres corps de métier.

2 Participer à la mobilisation du chantier.

- Préparation correcte de l'équipement d'accès.
- Réception et tri appropriés des matériaux.
- Sélection des quantités appropriées de matériaux.

- 3 Poser les dispositifs de suspension.
 - Détermination précise des hauteurs de plafond.
 - Coupe précise de la moulure du périmètre.
 - Fixation mécanique correcte de la moulure du périmètre.
 - Division précise de la surface du plafond.
 - Utilisation appropriée d'une méthode d'ancrage avec pistolet de scellement ou avec marteau à percussion.
 - Fabrication et installation correctes des palonniers.
 - Emplacement correct des dispositifs de suspension.
 - Respect des techniques d'attachage.

- 4 Construire la structure en T inversé à bandes régulières ou étroites.
 - Positionnement précis et à l'équerre des lignes de repère.
 - Alignement précis des éléments d'ossature avec les lignes de repère.
 - Coupe précise des éléments d'ossature.
 - Fixation mécanique ou mise en place correcte des éléments porteurs aux extrémités et aux dispositifs de suspension.
 - Attachage correct des éléments secondaires aux éléments principaux.

- 5 Installer des carreaux (tuiles) de tout type.
 - Taille précise des carreaux acoustiques ou autres.
 - Orientation des carreaux selon la direction souhaitée.
 - Ouvertures aux bonnes dimensions.

- 6 Participer à la démobilisation du chantier.
 - Nettoyage et rangement corrects de l'outillage et de l'équipement.
 - Propreté de l'aire de travail.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Protection correcte des ouvrages connexes.
- Absence de bris sur les surfaces finies.
- Solidité du système intérieur.
- Utilisation appropriée de l'outillage, des instruments de mesure et de traçage.
- Utilisation appropriée de l'équipement de manutention et de l'équipement d'accès.
- Vérification minutieuse de la conformité des travaux.
- Minimisation des pertes.
- Caractère esthétique du travail.
- Respect des plans et devis.
- Respect des spécifications techniques.
- Respect des normes parasismiques.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

1 Planifier le travail.

- Importance du respect et de l'écoute des directives.
- Particularités des plans, des devis et des spécifications techniques pour les plafonds acoustiques suspendus courants et parasismiques.
- Choix de l'outillage et de l'équipement d'accès en fonction du type de plafond acoustique suspendu, courant ou parasismique.
- Ordre d'exécution des travaux en fonction du type de plafond acoustique suspendu, courant ou parasismique.

2 Participer à la mobilisation du chantier.

- Préparation de l'équipement d'accès (voir la compétence 7).
- Inventaire du matériel en fonction du type de plafond à poser.
- Sélection et transport des quantités de matériaux en fonction des étapes.

3 Poser les dispositifs de suspension.

- Détermination des hauteurs de plafond par rapport au plan, aux finis des planchers, au point le plus haut du plancher et utilisation du niveau laser rotatif.
- Utilisation des outils de coupe (voir la compétence 4).
- Fixation mécanique et utilisation des moulures du périmètre en L et en escalier.
- Division de la surface du plafond, dimensions et orientation des carreaux, localisation des composants d'électricité et de la mécanique du bâtiment, centrage de l'ossature en longueur et en largeur et opérations mathématiques.
- Méthode d'ancrage avec pistolet de scellement ou avec marteau à percussion (voir la compétence 4).
- Fabrication des palonniers avec des profilés.
- Dispositifs de suspension, techniques d'attachage, vérification de la solidité et ajustement de la hauteur.

4 Construire la structure en T inversé à bandes régulières ou étroites.

- Importance de la précision du marquage des lignes de repère et de l'équerre du point de départ.
- Utilisation des outils de coupe (voir la compétence 4).
- Éléments d'ossature : structure en T inversé (9/16 et 15/16 de pouce) et accessoires parasismiques (agrafes de dilatation, joints parasismiques, etc.)
- Alignement avec les niveaux laser rotatifs.
- Fixation mécanique ou mise en place des éléments porteurs (T principal standard ou à l'épreuve du feu) aux extrémités et aux dispositifs de suspension.
- Attachage des éléments secondaires (T secondaires de différentes dimensions) aux éléments principaux.
- Techniques d'attachage des broches de calibre 9 ou 12.

5 Installer des carreaux (tuiles) de tout type.

- Types de carreaux acoustiques : à bord carré, à bord tégulaire, carré, rectangulaire, directionnel, non directionnel, etc.
- Utilisation d'une équerre et du couteau à gypse pour une taille nette et précise.
- Manipulation des carreaux avec des gants.

6 Participer à la démobilitation du chantier.

- Tri et rangement des matériaux inutilisés.
- Entreposage de l'équipement d'accès.
- Nettoyage, rangement de l'outillage et de l'équipement.
- Importance de la propreté des lieux.

Compétence 12 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Poser des plafonds spéciaux suspendus.

Contexte de réalisation

- À partir de plans, de devis et de directives.
- À l'aide de spécifications techniques.
- À l'aide d'éléments de structure, d'éléments de fixation, d'éléments de décoration et d'éléments de finition.
- À l'aide d'instruments de mesure et de traçage.
- À l'aide d'outillage manuel, d'outils de coupe et d'outils de fixation.
- À l'aide d'équipement de manutention et d'accès.
- À l'aide d'équipement de protection individuelle et collective.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail.

- Interprétation juste des directives.
- Interprétation juste des plans, des devis et des spécifications techniques du système intérieur.
- Choix approprié de l'outillage et de l'équipement d'accès.
- Détermination correcte de l'ordre d'exécution des travaux.
- Coordination efficace des activités à accomplir avec les membres de l'équipe de travail et avec les autres corps de métier.

2 Participer à la mobilisation du chantier.

- Préparation correcte de l'équipement d'accès.
- Réception et tri appropriés des matériaux.
- Sélection des quantités appropriées de matériaux.

3 Poser les dispositifs de suspension.

- Détermination précise des hauteurs de plafond.
- Emplacement des dispositifs de suspension en fonction des exigences du type de système.
- Respect des techniques d'attachage.

4 Construire la structure.

- Assemblage minutieux des éléments d'ossature.
- Fixation mécanique correcte des éléments porteurs aux dispositifs de suspension.
- Respect des techniques d'installation des structures.

- | | |
|---|--|
| 5 Installer les éléments décoratifs. | <ul style="list-style-type: none"> • Manipulation soignée des éléments décoratifs. • Orientation des éléments décoratifs selon la direction souhaitée. • Ajustement précis de la hauteur des éléments décoratifs. |
| 6 Participer à la démobilisation du chantier. | <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage et rangement corrects de l'outillage et de l'équipement. • Propreté de l'aire de travail. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Absence de bris sur les surfaces finies.
- Solidité du système intérieur.
- Adaptation judicieuse des travaux en fonction des caractéristiques du bâti.
- Utilisation appropriée de l'outillage, des instruments de mesure et de traçage.
- Utilisation appropriée de l'équipement de manutention et de l'équipement d'accès.
- Respect des techniques d'installation des moulures de périmètre.
- Vérification minutieuse de la conformité des travaux.
- Caractère esthétique du travail.
- Respect des plans et devis.
- Respect des spécifications techniques.
- Respect des normes parasismiques.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence.

- 1 Planifier le travail.
 - Importance du respect et de l'écoute des directives.
 - Particularités des plans, des devis et des spécifications techniques pour les plafonds spéciaux.
 - Types de plafonds spéciaux : flottants à niveaux multiples (nuage), tridimensionnels, à marquises, à lamelles, courbés ou à vagues, à membranes thermoplastiques, etc.
 - Choix de l'outillage et de l'équipement d'accès en fonction du type de plafond.
 - Ordre d'exécution des travaux en fonction du type de plafond.

- 2 Participer à la mobilisation du chantier.
 - Préparation de l'équipement d'accès (voir la compétence 7).
 - Inventaire du matériel en fonction du type de plafond à poser.
 - Sélection et transport des quantités de matériaux en fonction des étapes.

3 Poser les dispositifs de suspension.

- Détermination des hauteurs de plafond par rapport au plan, aux finis des planchers, au point le plus haut du plancher et utilisation des niveaux laser.
- Méthode d'ancrage avec pistolet de scellement ou avec marteau à percussion (voir la compétence 4).
- Dispositifs de suspension, techniques d'attachage, vérification de la solidité et ajustement de la hauteur en fonction du type de plafond.

4 Construire la structure.

- Assemblage des éléments d'ossature selon les exigences du système.
- Fixation mécanique des éléments porteurs aux dispositifs de suspension selon les exigences du système.
- Techniques d'installation des structures et accessoires parasismiques (s'il y a lieu) selon les exigences du système.

5 Installer les éléments décoratifs.

- Types d'éléments décoratifs en fonction du type de système.
- Manipulation des éléments décoratifs avec des gants.
- Ajustement de la hauteur en fonction de l'effet recherché.

6 Participer à la démobilisation du chantier.

- Tri et rangement des matériaux inutilisés.
- Entreposage de l'équipement d'accès.
- Nettoyage, rangement de l'outillage et de l'équipement.
- Importance de la propreté des lieux.

Compétence 13 Durée 15 h Unité 1

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction.

Éléments de la compétence

- Se familiariser avec l'industrie de la construction.
- Prendre conscience du rôle et de l'importance des organismes de l'industrie.
- Percevoir la réalité des relations de travail dans l'industrie.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- Se renseigner sur l'industrie de la construction.
- S'informer des rôles et des responsabilités des organismes de l'industrie de la construction (associations patronales et syndicales, CCQ, CSST, etc.).
- S'informer sur les relations de travail dans l'industrie de la construction.

Phase de réalisation

- Participer à des activités permettant d'apprécier :
 - l'évolution et les perspectives d'avenir de l'industrie de la construction;
 - l'interdépendance des différents métiers et des différentes occupations;
 - les effets de la réglementation sur le régime de travail dans l'industrie.
- Explorer les possibilités de perfectionnement pour le personnel de l'industrie.

Phase de synthèse

- Présenter un bilan contenant un résumé des apprentissages réalisés ainsi qu'une appréciation de leur incidence sur son cheminement professionnel.

Conditions d'encadrement

- Fournir les sources d'information nécessaires.
- Recourir de façon importante à des mises en situation représentatives de la réalité de l'industrie de la construction.
- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et favoriser l'expression de toutes et de tous.
- Guider la démarche de synthèse des élèves en leur fournissant des outils (tel un questionnaire).

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.

Phase de réalisation

- Participe avec sérieux et constance aux activités proposées.

Phase de synthèse

- Présente un bilan contenant un résumé des apprentissages réalisés ainsi qu'une appréciation de leur incidence sur son cheminement professionnel.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

- Caractéristiques et importance économique de l'industrie de la construction.
- Rôles et responsabilités des associations patronales : Association de la construction du Québec, Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, Association des entrepreneurs en construction du Québec, Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, Corporation des maîtres électriciens du Québec et Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec.
- Rôles et responsabilités des associations syndicales : Fédération des travailleurs du Québec, Conseil provincial du Québec des métiers de la construction, Centrale des syndicats démocratiques, Confédération des syndicats nationaux et Syndicat québécois de la construction.
- Rôles et responsabilités de la Commission des relations du travail : structure, composantes, fonctions et pouvoirs relatifs au domaine de la construction.
- Rôles et responsabilités de la Régie du Québec : structure, composantes, fonctions et pouvoirs.
- Rôles et responsabilités de la Commission de la construction du Québec : structure, composantes, fonctions et pouvoirs.
- Rôles et responsabilités des organismes œuvrant en santé et sécurité au travail : CSST et Association sectorielle paritaire. Structure, composantes, fonctions et pouvoirs.

Phases de réalisation et de synthèse

- Importance de partager son point de vue avec ses collègues : attitude à l'égard de points de vue divergents et utilité dans l'exercice du métier.
- Distinctions et caractéristiques des métiers et des occupations.
- Distinctions et caractéristiques des conventions collectives sectorielles : résidentiel, institutionnel et commercial, industriel, génie civil et voirie.
- Loi et règlements régissant les relations de travail dans l'industrie de la construction. Raison d'être et incidences sur les conditions de travail. Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre 20 des lois du Québec). Règlement sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction.
- Avantages que procurent les fonds de formation : Fonds de formation des travailleurs de l'industrie de la construction. Plan de formation des travailleurs du secteur résidentiel.

